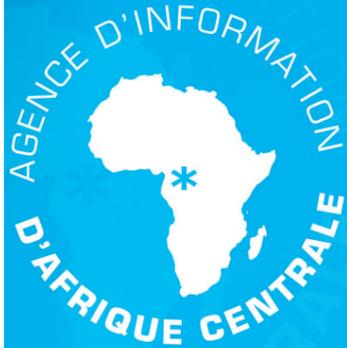
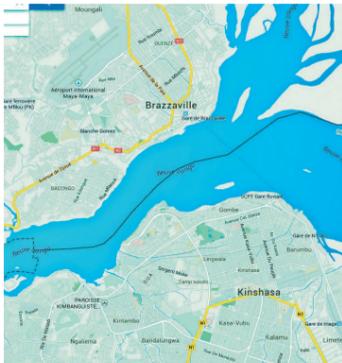


RD-CONGO

LE COURRIER  
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4010 - LUNDI 7 JUIN 2021

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Adoption en première lecture du projet de loi organique sur la Céni



Les députés nationaux lors d'une plénière à la Chambre basse

La proposition de loi organique sur le fonctionnement de la centrale électorale déposée au bureau de l'Assemblée nationale, le 8 août 2019, a finalement été adoptée en première lecture le 4 juin, et sera transmise au Sénat pour une seconde lecture avant sa promulgation éventuelle par le président de la République.

« Par ce geste, les honorables députés viennent de prouver que tout est prêt pour aller aux élections en 2023 », avait réagi le président de la chambre basse du Parlement après l'adoption dudit projet de loi initié et défendu par le député Christophe Lutundula avant sa nomination au gouvernement.

Page 6

## AFRIQUE CENTRALE

## Les chefs d'Etat de la CEEAC à la rescousse du Tchad



Arrivée du président Félix Tshisekedi à Brazzaville

Réunis en sommet extraordinaire le week-end dernier à Brazzaville, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont proposé la nomination d'un gouvernement de large ouverture au Tchad dirigé par un Premier ministre civil ainsi que l'annonce d'un dialogue national inclusif.

Denis Sassou N'Guesso et ses pairs de la sous-région ont « pris acte de la suspension de la Constitution tchadienne de 2018 et de la mise en place d'un conseil militaire de transition ». Ils ont, par ailleurs, encouragé tous les acteurs politiques tchadiens à s'engager dans la voie de la réconciliation et du dialogue.

Page 2

## ASSISTANCE

## Les Etats-Unis octroient 12,4 millions de dollars à la RDC



Des familles victimes de l'éruption volcanique

Le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) a reçu ce financement de la part du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour lui permettre de répondre aux multiples besoins humanitaires des populations déplacées et d'accueil en RDC. Cette aide humanitaire est destinée aux personnes déracinées qui ont

besoin de protection et d'assistance, ainsi qu'à leurs communautés d'accueil en RDC. Cette contribution, explique-t-on, visera à fournir des abris, de l'eau potable, des installations d'assainissement, des soins de santé, une éducation et à aider les personnes apatrides à obtenir une nationalité.

Page 3

## INTERVIEW

## Amzat Boukari : « Redonner au Congo ce qui lui a été pris de manière injuste »

Orateur à la première conférence sur le tourisme mémoriel organisé en RDC, l'historien français d'origine bénino-martiniquaise a estimé qu'il était important de travailler de sorte à « ramener au Congo ce que le

Congo a donné au monde ». Dans cet entretien avec Le Courrier de Kinshasa, il revient sur l'essentiel de sa contribution à ces assises internationales tenues les 21 et 22 mai à Kinshasa. Dans son intervention, il a montré ce

qui existe dans le monde en lien avec la valorisation du patrimoine dans un cadre touristique et économique. L'accent a été mis surtout sur l'idée de développement à travers le tourisme mémoriel.

Page 5

## ÉDITORIAL

## Accompagner N'Djamena

Comment œuvrer à ce que la Transition qui s'est installée en République du Tchad, à la suite de la disparition tragique, le 20 avril, du président Idriss Déby Itno, se termine sans entraves, dans les mois à venir, par le retour à l'ordre constitutionnel ? C'est à cette question essentielle pour ce pays et pour ses voisins que les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale-CEEAC- ont tenté de répondre lors du sommet extraordinaire qui les a réunis à Kintélé, la banlieue nord de Brazzaville, le 4 juin.

Autour du projet d'accompagner ce pays en crise, les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC vont orienter leur appui sur les axes politique, diplomatique et sécuritaire. Il faut rappeler que pendant l'assaut mené mi-avril contre N'Djamena à partir du sol libyen par le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad-FACT-, avec l'issue dramatique évoquée plus haut, l'Union africaine ayant commandé une mission d'information sur place n'avait pas envisagé l'envoi de troupes étrangères au Tchad.

Cette option de l'aide militaire n'a pas non plus été choisie au sommet de Brazzaville. Cela est certainement la preuve que malgré l'émoi suscité par la violence de l'agression dont leur pays a été victime, les forces armées tchadiennes sont parvenues à stabiliser la situation sur le terrain. Elles œuvrent sans doute à la consolidation de leurs positions pour prévenir toutes nouvelles incursions de l'ampleur de celle qui est à l'origine des événements que l'on déplore.

Dès lors, les axes politique et diplomatique du soutien global que la CEEAC veut apporter aux autorités tchadiennes de transition apparaissent fondamentaux. Ils sont en effet ceux sur lesquels doit se construire la paix civile et le bon voisinage dont les Tchadiens ont besoin pour créer les conditions de l'organisation d'élections pluralistes à la fin du processus en cours. Chacun sait par ailleurs qu'entre les impératifs sécuritaires auxquels les militaires au pouvoir tiennent tant et la volonté de sortir de ce régime d'exception qui anime la société politique tchadienne, la voie du consensus peut être semée d'embûches.

C'est pourquoi, tous les acteurs tchadiens ont aujourd'hui l'obligation de taire leurs divergences afin de focaliser leurs énergies autour d'un certain nombre d'engagements prioritaires qui auront pour dénominateur commun la concorde nationale. S'ils y parviennent, les initiatives telles que celle que vient de prendre la CEEAC à partir du sommet tenu dans la capitale congolaise peuvent représenter une grande lueur d'espoir. C'est dans les moments difficiles que l'on connaît ses meilleurs amis dit l'adage. A bon entendeur...

Les Dépêches de Brazzaville

## AFRIQUE CENTRALE

## Les chefs d'Etat de la CEEAC à la rescousse du Tchad

Réunis en sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), les chefs d'Etat et de gouvernement de cette institution sous régionale ont proposé la nomination d'un gouvernement de large ouverture au Tchad dirigé par un Premier ministre civil ainsi que l'annonce d'un dialogue national inclusif.



L'arrivée des chefs d'Etat à Brazzaville

Dans leur communiqué final, les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC ont « pris acte de la suspension de la Constitution tchadienne de 2018 et de la mise en place d'un conseil militaire de transition ». Les dirigeants de l'Afrique centrale « encouragent tous les acteurs politiques à s'engager dans la voie de la réconciliation et du dialogue ».

Convoqué par le président en exercice de la CEEAC, Denis Sassou N'Guesso, le sommet de Brazzaville, essentiellement consacré à la situation sécuritaire au

Tchad, a connu la participation des présidents Denis Sassou-N'Guesso, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Faustin-Archange Touadera et João Lourenço. Les autres pays membres ont été représentés par des hauts responsables gouvernementaux.

Alain Diasso

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Eta

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Gyflin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Eve Bazaïba déterminée à assainir le secteur forestier

La réunion entre l'administration et les concessionnaires forestiers, prévue pour les prochains jours, permettra de trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans ce secteur.

Reçu le 3 juin par la vice-Prémière ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaïba Masudi, le président de la Fédération des industriels du bois (FIB), Gabriel Mola Motya, a noté la détermination du numéro un de l'environnement en République démocratique du Congo, d'assainir le secteur forestier congolais. « Elle nous a rassurés de sa ferme détermination à travailler dans le sens d'assainir le secteur forestier », a-t-il indiqué au sortir de cette audience.

Le président du FIB, qui a affirmé avoir soumis au VPM-MEDD certaines préoccupations de ce secteur, a également noté sa promesse d'organiser, dans les prochains jours, une réunion qui mettra autour d'une table l'administration forestière et les concessionnaires forestiers en vue de trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans ce secteur. « Elle a promis, dans les tout prochains jours, d'ici la fin du mois, d'organiser une grande réunion de concertation. Au cours de

cette réunion, l'administration et les concessionnaires forestiers vont se retrouver autour de la table pour décortiquer tous les problèmes que nous avons posés et essayer d'y donner des réponses », a indiqué Gabriel Mola Motya.

#### Une première pour le secteur forestier

Le président du FIB, qui a salué la maîtrise des problèmes du secteur par le VPM-MEDD, a également promis de sensibiliser les membres de sa structure pour leur implication dans ce processus. « Nous lui avons promis toute notre collaboration. Moi, je crois que c'est une grande victoire parce que, depuis que nous sommes à la tête de la FIB, on n'a pas encore eu une initiative pareille. Nous allons rentrer sensibiliser nos membres parce que, pour nous, cette rencontre sera une première et puis cela va permettre de résoudre pas mal de problèmes », a-t-il souligné.

Les différents problèmes du secteur forestier relevés et qui ont été au centre de la rencontre entre la VPM-



Eve Bazaïba Masudi et Gabriel Mola Motya

MEDD Eve Bazaïba et le président de la FIB, Gabriel Mola Motya, note-t-on, tournent autour de la fiscalité forestière, de la gestion durable des forêts, de la gestion de la flore et de la faune, de la gouvernance forestière et de l'application de la loi forestière et ses différentes mesures d'application et autour de la décision de la Cémac, communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale, qui a pris la décision d'interdire l'exploitation des grumes à partir du 1er janvier 2022. La FIB, quant à elle, est un syndicat patronal, qui gère les exploitants forestiers concession-

nels et industriels.

#### Un cadre de concertation de société civile environnementale-gouvernement

Reçus le 2 juin par le VPM-MEDD dans son cabinet de travail, les membres de la société civile environnementale ont salué l'élévation du secteur de l'environnement au rang de vice-Primature. « Nous avons toujours souhaité que l'environnement soit élevé à la vice-Primature au sein du gouvernement », a indiqué René Ngongo. Ces activistes de la société civile, réunis au sein du réseau Climat-Redd, ont également salué l'institution d'un cadre

de concertation permanent entre le gouvernement et la société civile environnementale, étant donné que toutes ces organisations sont représentées en province et peuvent servir de courroie de transmission d'informations à la base.

Avec la VPM-MEDD, ces membres de la société civile ont passé en revue les différents défis qui se posent dans ce secteur. Mme Eve Bazaïba, elle, leur a fait part de sa vision pour ce secteur sous sa responsabilité, qui s'incruste dans la vision globale du gouvernement de la République en matière d'environnement.

Lucien Dianzenza

## COVID-19

## La RDC entre dans la troisième vague de la pandémie

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a annoncé la survenue de la troisième vague de la pandémie, au cours d'une communication à la nation sur la chaîne nationale, invitant les Congolais au respect des gestes barrières.

« Chers compatriotes, la situation actuelle de la pandémie Covid-19 est très préoccupante. On note une augmentation considérable de cas et de décès au cours des quatre dernières semaines. J'annonce officiellement la survenue de la troisième vague de la pandémie de Covid-19 dans notre pays avec la ville de Kinshasa comme épicepcentre », a-t-il déclaré.

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, a souligné que la combinaison de certains facteurs de risque sont à l'origine de la hausse des cas enregistrés. Parmi ces facteurs, il y a le relâchement de l'observance des gestes

barrières, et ce y compris le couvre-feu, l'importation des cas suite aux mouvements des populations au niveau de nos frontières, une faible couverture vaccinale contre la Covid-19.

Le Dr Jean-Jacques Mbungani a également indiqué qu'il y a eu une augmentation considérable des cas et des décès au cours des quatre dernières semaines. Pour prévenir cette pandémie, le patron de la Santé a insisté sur le respect des gestes barrières qui impliquent le port correct de masque, le lavage des mains avec du savon ou l'utilisation du gel hydro-alcoolique, la distanciation sociale et la vaccination.

Blandine Lusimana

## ASSISTANCE

## Les Etats-Unis octroient 12,4 millions de dollars à la RDC

L'aide humanitaire est destinée aux personnes déracinées qui ont besoin de protection et d'assistance, ainsi qu'à leurs communautés d'accueil en République démocratique du Congo (RDC).



Des femmes réfugiées

Le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) a reçu le financement de la part du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique par le biais du Bureau pour la population, les réfugiés et les migrations (PRM) du département d'Etat. Cette assistance financière est tombée au bon moment pour permettre à l'agence onusienne de répondre aux multiples besoins humanitaires des populations déplacées et

d'accueil en RDC. « Cette contribution arrive à point nommé dans un pays où nous faisons face chaque jour à des multiples situations d'urgence, comme l'éruption du volcan Nyiragono à Goma. Nous ne pourrions tout simplement pas venir en aide à ces personnes dans le besoin sans le soutien des Etats-Unis », a déclaré Liz Kpam Ahua, représentante du HCR.

D'après un communiqué du HCR, avec plus d'un demi-million de réfugiés venant des pays voisins qui se trouvent actuellement sur le territoire congolais et cinq millions et demi de personnes déplacées internes. Cette contribution visera à fournir des abris, de l'eau potable, des installations d'assainissement, des soins de santé, une éducation et à aider les personnes apatrides à obtenir une nationalité.

Notons que le HCR et ses partenaires relocalisent des milliers de réfugiés dans des lieux plus sûrs et éloignés de la frontière où ils vivront aux côtés des communautés locales.

De nouvelles installations pour la distribution d'eau et l'assainissement ainsi que la construction de nouvelles infrastructures de santé et d'éducation au bénéfice des réfugiés ainsi que des populations hôtes. Le HCR recherche toutefois des soutiens financiers supplémentaires en vue de ses opérations qui demeurent sous-financées. L'Agence n'a reçu que 18% des 204,8 millions de dollars nécessaires aux fins de notre opération en RDC

B.L.

## DISPARITION

## Le couple présidentiel a rendu hommage à Kitenge Yezu

Décédé le 31 mai dernier, Henri Kitenge Yezu, haut représentant et envoyé spécial du chef de l'Etat, a été porté en terre le 3 juin au Nécropole Entre Terre et Ciel dans la périphérie est de la capitale.

Bien avant l'inhumation, Yezu Kitenge a reçu l'hommage du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, venu se recueillir devant sa dépouille mortelle. Accompagné de son épouse, la première dame Denise Nyakeru, le chef de l'Etat est arrivé au funérarium de l'hôpital du Centenaire où le couple présidentiel s'est incliné devant le cercueil de l'illustre disparu couvert du drapeau national et a déposé une couronne de fleurs. Très ému, le couple présidentiel a ensuite adressé quelques mots de compassion et de réconfort à l'endroit des enfants Kitenge. Le Premier ministre Sama Lukonde, les membres de son gouvernement, les présidents des deux chambres du Parlement, le cabinet du président de la République, des membres de ses familles politique et biologique ont aussi rendu un hommage digne de son rang à ce

proche collaborateur du chef de l'Etat. En présence du couple présidentiel, les différentes personnalités qui se sont succédé devant le présentoir ont relevé les qualités exceptionnelles de ce « stratège politique ». Entouré des membres du groupe de travail stratégique piloté par feu Yezu Kitenge, M François Mwamba Tshishimbi a loué les qualités managériales de ce fin stratège entré en politique à 17 ans. François Mwamba a décrit Yezu Kitenge comme « l'organe » tant il était le cerveau moteur des stratégies politiques ayant abouti à la création de l'Union sacrée de la nation pour porter la vision du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Compagnon de lutte depuis 1961, le sénateur Tshimbombo Mukuna, visiblement ému, a résumé le parcours politique très riche de cet acteur politique. « *Kitenge Yezu était un com-*



Le couple présidentiel reconfortant la famille biologique de l'illustre disparu

*mis de l'Etat rigoureux, loyal et inflexible », a dit M. Tshimbombo Mukuna. « Il était l'épée et le bouclier du président de la République », a-t-il ajouté. Formé à Bruxelles, Kitenge Yezu a débuté sa carrière politique comme consul général adjoint à Luanda. Député de Kinshasa puis commissaire du peuple, il a exercé plusieurs fonctions politiques, notamment mi-*

nistre pendant la deuxième République. Dans son oraison funèbre, le conseiller principal du chef de l'Etat au collège culture et arts, M. Théophile Tshilumba, n'a pas tari d'éloge au « stratège Yezu ». Pour sa part, Laurent Batumona qui s'est exprimé au nom des alliés de l'UDPS voit en cette disparition une « perte énorme ». La meilleure manière de lui rendre

hommage est de protéger l'œuvre de l'Union sacrée qu'il a laissée, a-t-il conclu. Nommé haut représentant et envoyé spécial du chef de l'Etat en mars 2019, le patriarche Kitenge Yezu était l'un des piliers du cabinet du président de la République. Il était dans toutes les manœuvres qui ont abouti à la création de l'Union sacrée de la nation.

Alain Diasso

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Deux jours de séances d'harmonisation sur le projet de loi du secteur

Les différents acteurs impliqués dans le processus de la réforme du secteur de l'Aménagement du territoire parlent aujourd'hui le même langage. Ils ont réussi à aplanir, les 1er et 3 juin, leurs divergences de vues sur le projet de loi relative à ce secteur, sous la conduite du ministre de tutelle, Guy Loando Mboyo.



M<sup>r</sup> Guy Loando posant avec les participants aux séances d'harmonisation

Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, qui a personnellement pris une part active aux discussions, a réussi à arracher le consensus de différentes parties prenantes quant aux éléments à intégrer dans le

projet de loi sous examen au Parlement. Les participants à ces réflexions, motivés par le souci de doter le pays des outils et instruments efficaces d'Aménagement du territoire ont, dans un esprit d'ouverture

et de coopération, examiné le tableau synoptique contenant les observations et propositions formulées par les organisations de la société civile réunies au sein du Groupe de travail climat rénové redd (GTCRR) et le texte d'enri-

chissement du projet de loi préparé par ledit groupe. Au terme de cet exercice, les parties prenantes sont toutes tombées d'accord sur une version consensuelle du projet de loi relative à l'Aménagement du territoire. « Nous avons passé en revue le tableau synoptique et le texte de loi article par article. Aujourd'hui, nous avons conclu avec un procès-verbal qui consacre ce consensus auquel sont arrivées toutes les parties prenantes, notamment la société civile et les équipes du ministère de l'Aménagement du territoire », a expliqué Mireille Atallah, conseillère principale en matière d'Aménagement du territoire au Fonarred.

Elle a, en outre, souligné qu'autour de ce document, « il y a eu un consensus très fort, un engagement et même une promesse de la part de la société civile d'accompagner le ministre dans la bonne conduite de cette réforme et dans la mise en œuvre du processus de la réforme du secteur de l'Aménagement du territoire ». Pour sa part, Augustin Mpooy,

conseiller technique principal du Codelt, organisation membre du GTCRR, a souligné que la voie vient d'être balisée et la loi qui sera adoptée aura l'adhésion de toute la nation congolaise.

« Nous avons salué le fait que le ministre ait permis que ces deux jours puissent avoir lieu. On est arrivé à des compromis. Je pense qu'on peut dire qu'on est en train de converger vers une version consensuelle de la loi et nous espérons garder le même esprit pour qu'au niveau de l'hémicycle, nous puissions faire valoir les éléments de consensus que nous venons d'avoir afin que la loi, si elle est votée, soit réellement consensuelle, qu'elle ait l'adhésion de toute la nation congolaise », a soutenu Me Augustin Mpooy. Notons que les enrichissements proposés par différents acteurs, au cours de ces travaux d'harmonisation, seront transmis à l'Assemblée nationale par le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire.

Blandine Lusimana

## TIC

## Ministère du Numérique, cheville ouvrière de la relance socioéconomique

Lorsque le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, avait pris l'engagement d'accorder un peu plus d'attention au secteur numérique, après s'être rendu compte du retard pris par la RDC dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), d'aucuns n'avaient peut-être pas, à l'époque, saisi la portée de ce serment.

Aujourd'hui plus que jamais, l'importance du Numérique dans la société congolaise s'impose comme une évidence, et voir les choses autrement, c'est se mettre à portée-faux avec la dynamique du développement que Félix Tshisekedi veut imprimer à la RDC durant son premier quinquennat.

Après avoir doté le pays depuis septembre 2019 d'un Plan national du numérique (PNN) et mis en branle le projet de création d'une structure appropriée dénommée « Coordination présidentielle du digital », le chef de l'Etat est passé à la vitesse supérieure en dotant le pays d'un ministère à part entière consacré au Numérique. Aujourd'hui encore, les spéculations vont bon train quant au rôle qu'est censé jouer ledit ministère et comment ses activités vont s'accorder dans la stratégie nationale du numérique pour répondre au défi que s'est imposé le chef de l'Etat, celui de faire de ce secteur un des vecteurs-clés du développement du pays.

## Interaction en ligne

A travers la création du ministère

que chapeaute l'ancien directeur de cabinet du chef de l'Etat, Eberande Kolongele, le président de la République veut matérialiser le grand intérêt qu'il accorde au développement numérique de son pays, indispensable à son entrée avec succès dans la quatrième révolution industrielle qui s'accélère à travers le monde. Ce qui est sûr, c'est que la création de ce nouveau ministère, une première dans l'histoire de la RDC, ouvre la voie à la concrétisation des idées innovantes qui ont toujours manqué à la République. Il est plus que temps de sortir des sentiers battus pour faire basculer la RDC dans le digital d'où repose son futur.

Pour maints spécialistes, le ministère du Numérique est appelé à évoluer de manière transversale parce qu'appelé à toucher tous les autres afin d'optimiser leur rendement. Autant pour les membres du gouvernement que de l'administration publique et d'autres secteurs, ce ministère apportera des solutions à certains problèmes liés notamment à la mobilité en facilitant l'accès aux données à partir du bureau, sans nécessairement que



Le ministre du Numérique, Eberande Kolongele

l'agent ou le cadre ne bouge d'une semelle. Des ministres ou des commis de l'Etat pourront par exemple payer leurs taxes, en tout temps et en toute circonstance, à partir du lieu où ils se retrouvent. Le ministère du Numérique permettra, par ailleurs, aux citoyens ainsi qu'aux entreprises d'interagir en ligne avec l'Administration publique et les différents partenaires.

Tout ceci démontre à suffisance la complexité du travail du ministère chargé du Numérique qui, par ailleurs, a la mission de concevoir et de faire le suivi-évaluation de la politique générale de l'Etat en matière d'économie numérique et de communication conformément aux conventions internationales, lois et

règlements en vigueur. D'un point de vue technique, l'utilisation des moyens de télécommunications et des technologies de l'information et de la communication par les services de l'Etat est censée revenir à ce ministère appelé à œuvrer en synergie avec les autres ministères.

## Moderniser l'administration

Plutôt que d'aller dans tous les sens sans boussole, le PNN, en tant que feuille de route pour la promotion du numérique en RDC en vue de l'émergence économique du géant Congo, servira de guide au ministère du Numérique. Il contient, en effet, de grandes orientations devant conduire à la transformation de la société congolaise en une société de l'information avec, à la clé,

l'élaboration des stratégies pour une réelle structuration de l'industrie numérique en RDC.

Autant dire que le chantier est encore vaste et l'horizon pas encore clair tant dans le secteur public que dans le privé. L'enjeu, pour le ministère du Numérique, consistera donc à moderniser l'administration et en mutualisant les ressources ainsi que les infrastructures pour permettre de réaliser des gains significatifs en termes d'efficacité et d'efficience à travers une plateforme numérique. A terme, il est question de vulgariser le numérique, ou mieux de développer une stratégie cohérente et des actions précises dans le secteur. Toutefois, le faible déploiement à travers le pays des infrastructures nécessaires au développement du secteur ainsi que les difficultés d'accès à l'Internet constituent des écueils qui, par mégarde, risqueront de plomber la dynamique actuelle.

La RDC, qui a pris l'option de promouvoir les nouvelles technologies de l'information et de la communication, n'entend pas abdiquer dans cette approche. Bien au contraire, elle est déterminée à en faire un facteur important de soutien à la modernisation de l'Etat, à la croissance économique et au progrès social via le ministère chargé du Numérique.

Alain Diasso

## INTERVIEW

## Amzat Boukari : « Redonner au Congo ce qui lui a été pris de manière injuste »

Orateur à la première conférence sur le tourisme mémoriel organisé en RDC, l'historien français d'origine Bénino-martiniquaise a estimé qu'il était important de travailler de sorte à « ramener au Congo ce que le Congo a donné au monde ». Dans cet entretien avec Le Courrier de Kinshasa, il revient sur l'essentiel de sa contribution à ces assises internationales tenues les 21 et 22 mai à Kinshasa.

**Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) :** Il semble que ce n'est pas votre première à Kinshasa, peut-on connaître la raison de cette nouvelle venue en RDC ?

**Amzat Boukari (A.B.) :** Je suis à Kinshasa pour cette quatrième fois à l'invitation de la Fondation Eric-Impion qui m'a contacté il y a plusieurs mois pour son projet de tourisme mémoriel et sa conférence sur la Traite négrière en lien avec la question du patrimoine. Nous avons échangé durant plusieurs mois pour préparer cette conférence internationale. Vu l'importance du sujet, il me semblait tout à fait normal d'y être présent pour apporter ma contribution et permettre de développer des connexions avec ceux qui travaillent sur place et les personnalités venues de l'extérieur pour témoigner, notamment les Afro-Américains. Ils comptent beaucoup sur nous qui travaillons à partir d'ici.

**L.C.K. :** En quoi a consisté votre contribution à ces assises ?

**A.B. :** Ma contribution consistait en deux points. Dans mon intervention du

premier jour, j'ai dressé une ligne générale de cette question. Le second jour, selon la demande qui m'avait été faite, j'ai montré ce qui existe dans le monde en lien avec la valorisation du patrimoine dans un cadre touristique et économique. L'accent a été mis surtout sur l'idée de développement à travers le tourisme mémoriel. Dans mes deux présentations, j'ai résumé ces deux approches. Nous allons travailler pour produire un rapport final à remettre aux autorités compétentes afin qu'elles soient mieux informées et se saisissent des débats qui ont été engagés ces deux jours pour proposer le meilleur pour le Congo parce que je pense qu'il faut le meilleur pour le Congo.

**L.C.K. :** La RDC est souvent aux abonnés absents dans les conférences internationales qui abordent les questions de la Traite négrière. Que faire pour changer la donne ?

**A.B. :** Plusieurs représentants l'ont évoqué à l'instar du ministre du Tourisme : c'est à nous d'écrire notre histoire, c'est à nous de rétablir la



L'historien Amzat Boukari intervenant à la Conférence sur le Tourisme mémoriel en RDC/Adiac

vérité. Et tant que ce travail n'est pas fait, c'est difficile de parler de patrimoine parce que le patrimoine et la mémoire sont le résultat de l'histoire. Tant que nous ne reprenons pas l'écriture de notre histoire, qu'elle soit écrite ou orale, l'on sera toujours absents des grands débats et d'autres écriront notre histoire à notre place. C'est la dynamique que nous voulons inverser aujourd'hui. Nous ne sommes pas les premiers mais nous tenons à apporter notre contribution pour ramener au Congo ce que le Congo a donné au monde. C'est pour cela que l'on a fait venir des Afro-Américains pour témoigner parce que le témoignage est aussi une façon de contribuer à l'histoire et de redonner au Congo ce qui lui a été pris de manière injuste. Il y a aussi un autre élément qui est peut-

être une question de priorité, à savoir que ce sont des recherches qui nécessitent de gros moyens. Le patrimoine, c'est un investissement. Nous voulons pousser les autorités compétentes à comprendre qu'investir dans ce domaine, c'est s'assurer d'un retour sur investissement qui sera sans doute encore plus important. C'est à cet effet que l'on a évoqué le cas de Gorée, l'Egypte, etc., pour montrer que ce n'est pas un investissement en vain mais qu'il va rapporter énormément s'il est bien fait.

**L.C.K. :** Devrait-on parler vraiment de tourisme mémoriel ou de quête identitaire pour les Afro-Américains venus à Kinshasa ?

**A.B. :** Je pense que c'est là une question importante. Quand on arrive au Congo, il faut remplir une fiche où l'on demande le motif de sa venue,

mais je ne vois jamais de motif mémoriel. Je crois qu'il devrait figurer sur les documents lorsqu'on voyage en Afrique. Plusieurs viennent pour ce motif-là, mais comme ce n'est pas inscrit dans les cases, on ne le sait pas. Pourtant, ils ne viennent pas pour une visite familiale ou du tourisme, encore moins pour du business mais plutôt pour une raison mémorielle. Cela devra être pris en compte au niveau des administrations parce que cela devrait permettre de savoir qui viennent et pourquoi viennent-ils. Par ailleurs, la dimension du tourisme fait souvent penser au loisir, à l'amusement, des choses un peu légères. Mais nous parlons d'un sujet qui est extrêmement lourd, très grave, sur lequel nous devons mettre un cadre éthique. C'est à cet effet que nous remercions les autorités coutumières pour leur présence parce que ce sont elles qui doivent être garantes du cadre éthique du point de vue de ce tourisme de retour, plutôt qu'un tourisme mémoriel ou économique, mais qui génère quand même une économie et permet le développement, de valoriser le patrimoine du Congo, de l'Afrique centrale et de l'Afrique en général. Propos recueillis par

Nioni Masela

## ASSEMBLÉE NATIONALE

# Projet de loi organique sur le fonctionnement de la Céni adopté

Lentement mais sûrement, la voie pour la tenue des élections en 2023 vent d'être balisée avec l'adoption en première lecture par la chambre basse, le 4 juin, de la proposition de loi organique modifiant et complétant la loi organique n°10/13 du 28 juillet 2010 portant organisation et fonctionnement de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), telle que modifiée et complétée par la loi organique n°13/012 du 19 avril 2013.

Il s'agit là d'une avancée significative censée impulser la dynamique électorale en extirpant tout ce qu'il y avait comme divergences. Comme il fallait s'y attendre, la répartition des postes au niveau du bureau de l'institution électorale a constitué la pierre d'achoppement de cet exercice législatif au regard des intérêts politiques divergents entre la nouvelle majorité, l'Union sacrée de la nation (USN) et l'opposition. Cette dernière constituée des caciques du Front commun pour le Congo (FCC) tenait mordicus à s'adjuger le poste de rapporteur, balayant toute tentative de consensus amorcée tant par le président Christophe Mboso que par les princes

de l'Eglise. Portée en définitive devant la plénière souveraine, cette dernière a finalement tranché en votant en faveur de la majorité. Le poste de rapporteur au cœur de la discorde est donc dorénavant attribué à la majorité (USN). Au décompte, la majorité s'en tire avec bonheur de cette épreuve en raflant la quasi-totalité des postes au prochain bureau de l'Assemblée nationale. Donc, la majorité USN aura sous sa gestion les postes de premier vice-président, de rapporteur et de rapporteur adjoint, et de questeur adjoint. Outre la présidence réservée à la société civile, les autres postes, en l'occurrence le deuxième vice-président et le ques-



Les députés nationaux lors d'une plénière à la Chambre basse

teur, ont été confiés à l'opposition aujourd'hui incarnée par le FCC.

Ainsi adoptée en première lecture, cette proposition de loi organique sera transmise au Sénat pour une seconde lecture. Si elle est votée en des termes identiques au Sénat, elle sera transmise au président de la République pour promulgation. Bien avant, ce dernier devra

l'envoyer à la Cour constitutionnelle pour un contrôle de conformité à la loi suprême du pays.

« Notre chambre vient de voter cette proposition de loi, il s'agit de cette loi organique qui régit l'organisation et le fonctionnement de la Commission électorale nationale indépendante (Céni)».

«Par ce geste, les honorables

députés viennent de prouver que tout est prêt pour aller aux élections en 2023», avait réagi le président de la chambre basse du Parlement après l'adoption de ce projet de loi initié par le député Christophe Lutundula avant sa nomination au gouvernement comme vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères».

Alain Diasso

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



\*CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## AFRIQUE

# La CEEAC au chevet du Tchad

Réunis en sommet extraordinaire à Brazzaville, le 4 juin, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale- CEEAC- ont apporté leur soutien à la transition en cours au Tchad.

En même temps qu'ils ont réaffirmé le principe du rejet de la prise du pouvoir par des voies non démocratiques, les dirigeants de la CEEAC ont souligné le cas exceptionnel du Tchad où le chef de l'Etat, Idriss Déby Itno, a trouvé la mort dans les circonstances d'une agression perpétrée par des forces hostiles téléguidées de l'extérieur.

Ils ont néanmoins appelé les autorités de la transition à organiser les élections à la fin de celle-ci dans dix-huit mois, et à créer pour cela les conditions d'un dialogue national inclusif en vue de consolider les bases de l'unité du pays. Le Tchad n'est donc pas exclu des instances de la CEEAC et bénéficie de l'entière sollicitude de celles-ci.

A l'ouverture des travaux, le président en exercice de la CEEAC, le Congolais Denis Sassou N'Guesso, hôte du sommet, a rendu un hommage appuyé au maréchal du Tchad, Idriss Déby Itno, tombé au champ de bataille le 20



avril : « *Au moment où s'ouvre le présent sommet, nos pensées vont l'accompagner, dans le souvenir, par une minute de silence que je vous prie de bien vouloir observer* », a-t-il déclaré tout en rappelant « *une longue et vieille amitié* » tissée avec l'il-

lustre disparu.

Denis Sassou N'Guesso a par ailleurs établi le lien entre la crise libyenne et la situation créée au Tchad, regrettant : « *La sourde oreille de la Communauté internationale* » face aux appels incessants lancés en sa direction

Denis Sassou N'Guesso délivrant son message en son temps par le défunt président tchadien : « *Pour une solution durable à cette crise qui par ses incidences multiples* » minait le Tchad, tout comme elle « *déstabilisait l'ensemble des Etats du Sahel et bien au-delà de cette région* ».

Pour le président en exercice de la CEEAC : « *Le règlement de la crise libyenne apparaît, plus que jamais, comme une urgence absolue* », en raison de « *l'impact négatif de la présence des groupes terroristes dans le sud de la Libye* » sur les Etats voisins.

Le sommet de Brazzaville a connu la présence des présidents angolais, Joao Lourenço, Rd-Congolais, Félix Tshisekedi et centrafricain, Archange Touadéra ainsi que de plusieurs représentants de chefs d'Etat, dont le Premier ministre tchadien, Albert Pahimi Padacké. La CEEAC a aussi salué les pourparlers entamés le 1er juin à N'Djamena par les autorités tchadiennes et centrafricaines suite au grave incident survenu le 30 mai à la frontière des deux pays, au cours duquel plusieurs soldats du Tchad avaient perdu la vie suscitant une vive réprobation de ce pays.

Gankama N'Siah  
et Yvette Reine Nzaba

## Les Etats membres décidés à améliorer le secteur de l'énergie

Réunis le 3 juin à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville, les ministres en charge de l'Energie de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont validé des outils importants de planification.

Au nombre des projets validés, on peut citer la feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables ; l'étude relative à la mise en place du centre dédié aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale.

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique du Congo, Honoré Sayi, s'est félicité de la problématique retenue. Il s'agit, a-t-il déclaré, d'une problématique hautement stratégique visant à faire des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique des viviers de transformation structurelle des Etats membres. Le but étant d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a rappelé que l'amélioration du secteur de l'énergie dans la sous-région reste déterminante pour le développement socioéconomique. Il s'agit notamment de la recherche du bien-être général de la population, du développement des activités économiques telles que l'agriculture, l'élevage, l'industrie, l'approvisionnement en eau potable, le transport, les télécommunications et la préservation de l'environnement. « *L'accès des populations aux énergies modernes demeure un défi majeur que l'Afrique centrale est appelée à relever. Afin d'éliminer les obstacles qui sont à la base du faible développement de l'Afrique centrale, les plus hautes instances de la CEEAC ont décidé de tout mettre en œuvre pour promouvoir une gestion rationnelle des ressources énergétiques de la région* », a souligné le chef du gouvernement.

Selon Anatole Collinet Makosso, la problématique de l'énergie électrique fait partie des priorités dont le développement contribue à concrétiser la vision communautaire à l'horizon 2025, adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement. « *La feuille de route pour la promotion des énergies renouvelables en Afrique centrale et les conclusions de l'étude pour la mise en place d'une structure dédiée aux énergies renouvelables et efficacité énergétique de l'Afrique centrale soumises à votre examen permettent de doter notre communauté d'outils de planification en vue de la réalisation des objectifs que les Etats membres se sont fixés* », a-t-il précisé.

Parfait Wilfried Douniama

## Les chefs d'Etat veulent intensifier la lutte contre le mercenariat en Afrique

A l'issue du sommet extraordinaire de la communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) tenu le 4 juin à Brazzaville, les chefs d'Etat ont évoqué la nécessité de mettre en place des stratégies de lutte contre le mercenariat.

Dans un communiqué final rendu public à la suite des travaux, les chefs d'Etat et de gouvernement ont convenu de développer et d'assurer la mise en œuvre « effective » des politiques régionales de lutte contre de nouvelles menaces sécuritaires comme le mercenariat, ainsi que la criminalité transfrontalière organisée, et de plaider pour une action diplomatique concertée entre les commissions de la CEEAC et de

agences nationales de renseignement », en vue d'examiner la question du mercenariat dans la région d'Afrique centrale ; mettre en place un groupe de travail permanent sur le mercenariat dans la région, en vue de proposer aux organes délibérant de la communauté des solutions pour lutter efficacement et éradiquer des activités de mercenariat en Afrique centrale.

Il sera question également d'éta-

toutes les dispositions nécessaires pour assurer, dans un délai de douze mois, leur adhésion à la convention sur l'élimination du mercenariat en Afrique, et à tout mettre en œuvre « individuellement et collectivement » pour empêcher le développement du mercenariat et le recours au mercenariat dans les limites territoriales des régions de l'Afrique centrale.

Rappelons qu'en Afrique les activités mercenaires qui ont évolué au fil des ans demeurent un sujet de grave préoccupation. Aujourd'hui, elles exploitent et se nourrissent d'autres fléaux, tels que la criminalité transnationale organisée, le terrorisme et l'extrémisme violent. En 2010, le monde a été témoin d'activités illicites et de trafic de la part des groupes terroristes et mercenaires opérant au Sahel, ainsi que de l'implication présumée de mercenaires dans les violences postélectorales en Côte d'Ivoire. En République centrafricaine, les mercenaires et d'autres combattants étrangers avaient commis d'innombrables violations des droits de l'homme contre les civils. Ils avaient également entravé les déplacements des éleveurs le long des routes traditionnelles, notamment à la frontière avec le Cameroun.

Y.R.Nz.

### «...Renforcer les réponses régionales face aux nouvelles menaces»

l'Union africaine (UA).

Par ailleurs, le sommet a exhorté les Etats membres à ratifier et à mettre en œuvre la convention de Kinshasa sur les armes légères et les petits calibres, afin « *de prévenir, empêcher, éradiquer et réprimer sévèrement la circulation illégale des armes de guerre en tant que facteur de maintien et de développement de l'insécurité dans les Etats membres et dans l'ensemble de la région.* »

Les participants à la conférence de Brazzaville se sont accordés sur les points suivants : Convoquer, « *dans les meilleurs délais possibles une réunion des*

blir une coopération « efficace » avec la CEDEAO, la Commission du Bassin du Lac Tchad et la communauté des Etats Sahélo-Sahariennes, « *en vue de renforcer les réponses régionales face aux nouvelles menaces* » ; renforcer la coopération entre les agences nationales de renseignement dans la prévention des menaces, leur analyse et compréhension, la collecte et le partage des renseignements ainsi que dans la construction des réponses aux nouvelles menaces sécuritaires.

Il a été demandé aux Etats membres de la communauté qui ne l'ont pas encore fait à prendre

## JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

## Le Congo sait parfaitement gérer la forêt de façon durable

Le 5 juin de chaque année, l'humanité célèbre la Journée mondiale de l'environnement. Le gouvernement a prononcé la déclaration lue par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

L'organisation des Nations unies a choisi comme thème pour cette quarante neuvième édition : « La restauration des écosystèmes ». Un écosystème, c'est un équilibre naturel dans lequel les hommes, les animaux, les insectes, les plantes, les arbres, l'eau, coexistent en symbiose, car si l'un des maillons de cette chaîne venait à disparaître, c'est tout l'ensemble qui serait en danger, a souligné la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Quand on parle d'écosystème au Congo, poursuit-elle, on pense tout de suite à cette extraordinaire niche écologique qu'est le bassin du Congo, cette exceptionnelle réserve de biodiversité de quatre millions de kilomètres carrés que le Congo partage avec ses voisins, cette seconde forêt primaire au monde après celle de l'Amazonie et qui recouvre 65% du territoire national. Cet écosystème du bassin du Congo est vital pour l'ensemble de la planète. La perte de ces forêts libère-

rait quatre-vingts milliards de tonnes de gaz carbonique dans l'atmosphère et la disparition des tourbières de la cuvette, trente milliards de tonnes de plus. Les effets d'une telle catastrophe feraient augmenter la température moyenne mondiale non pas de 1,5 degré, à l'horizon 2050, mais de 5 degrés, avec des conséquences incalculables sur l'humanité.

Sous l'impulsion du président Denis Sassou N'Guesso, ajouta-t-elle, « la nature est notre passé, notre présent et notre avenir et dont les convictions écologistes ne sont plus à démontrer, notre pays n'a pas attendu la thématique de cette journée pour restaurer ses mangroves et ses forêts. » En effet, le vaste programme national d'afforestation et de reboisement lancé il y a dix ans et les multiples opérations de planting d'arbres démontrent que le Congo sait parfaitement comment gérer la forêt de façon durable afin qu'elle puisse



Arlette Soudan-Nonault

se régénérer. Et ce n'est pas un hasard si son taux de déforestation est l'un des plus faibles en Afrique. « Préserver et restaurer nos écosystèmes n'est pas un luxe. C'est une nécessité pour notre survie à tous, car notre santé dépend de celle de notre environnement. Il y a donc urgence à agir. Depuis le sommet de la Terre à Rio en 1992, soit près de trente ans, le président Denis Sassou N'Guesso se bat pour faire

comprendre à nos partenaires l'enjeu mondial du bassin du Congo », a rappelé la ministre. Ajoutant qu'il n'est pas normal en effet que la plupart des mécanismes financiers internationaux favorisent toujours les pays à fort taux de déforestation alors que les bons élèves du bassin du Congo comme le Congo n'y ont presque pas accès.

A en croire la ministre, le Congo doit bénéficier comme d'autres pays d'une prime au résultat. Et

le Fonds bleu pour le bassin du Congo doit être abondé au plus vite. Arlette Soudan-Nonault a rappelé aussi que dans un appel à un New deal pour l'Afrique, qu'il a cosigné aux côtés de trente chefs d'État et de gouvernement du monde et que la presse internationale a publié le 2 juin, le président Denis Sassou N'Guesso ne dit pas autre chose quand il prône : « un investissement massif dans l'éducation, la santé et la lutte contre le changement climatique, afin d'ouvrir la voie à une réponse panafricaine pour soutenir la reprise économique et les progrès vers les objectifs de développement durable de 2030 ». A l'instar du colibri de la fable, qui ramène dans son bec quelques gouttelettes d'eau pour éteindre un incendie de forêts, il faut que chacune et chacun fassent part, si minime soit-elle, pour la défense de l'environnement et pour inspirer les autres à l'imitation.

Bruno Okokana

## BASSIN DU CONGO

## Des échanges entre le Cese et l'Ucesa sur le dérèglement climatique

Le vice-président du Conseil économique, social et environnemental (Cese), Benjamin Boukoulou, a eu le 04 juin à Brazzaville une séance de travail avec une délégation de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (Ucesa) conduite par Jounes Benakki, afin de promouvoir la transition écologique et transformer le défi du dérèglement climatique.

En prélude à la conférence des partis (Cop 26) qui se tiendra à Glasgow en Ecosse, les deux parties se sont échangées sur les opportunités de mobilisation et de convergences des efforts pour un développement économique et social durable au service des citoyens africains.

« Nous sommes venus pour matérialiser une dynamique qui a été impulsée à notre coopération bilatérale dont une convention avait été signée depuis 2014 à Marrakech. Nous sommes aussi là pour acter la préparation de l'intégration du Conseil économique, social et environnemental du Congo au bureau exécutif de notre organisation », a indiqué Jounes Benakki, secrétaire général de l'Ucesa.

Le Cese et l'Ucesa visent aussi à construire avec les citoyens africains, en tenant compte des spécificités des différents pays, des prises de positions communes et des recommandations d'actions sur les dimensions : de justice climatique effective, de croissance verte inclusive et un mouvement vert africain.

Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) de la République du Congo est membre de cette institution et occupera



Benjamin Boukoulou échange avec les membres de la délégation de l'Ucesa/Adiac

la quatrième vice-présidence à partir du 09 juin 2021 dont la présidence est assurée par le Conseil économique, social et environnemental du Royaume du Maroc.

« La République du Congo est fondamentale pour la concrétisation d'un livre blanc et pour plaider que nous allons porter à Glasgow en Ecosse car il est au carrefour du bassin du Congo. Il a une préoccupation climatique très importante. Le Congo bénéficiera d'un financement qui a été déjà sécurisé de trois actions : d'un sondage au même titre que les quinze autres pays, d'une

enquête qualitative pour avoir la voix des ONG locales et d'un forum digital pour recueillir les contributions des citoyens africains », a précisé le secrétaire général de l'Ucesa.

L'Ucesa est une institution panafricaine qui regroupe tous les conseils économiques et sociaux d'Afrique. Elle vise en particulier une implication des conseils économiques et sociaux dans le processus d'intégration, la promotion du dialogue social et l'organisation de rencontres périodiques de réflexion et de partage d'expériences.

Fortuné Ibara

## GENRE &amp; TECHNOLOGIE-COVID-19

## Connecter les filles aux TIC pour un meilleur avenir

« Les carrières n'ont pas de sexe ». Il faut connecter les filles aux technologies, pour un avenir meilleur. 17% d'hommes et de garçons en plus ont accès à Internet par rapport aux femmes et aux filles, dans le monde, selon l'ONU.

Malgré le rôle crucial joué par les Technologies de l'information et de la communication (TIC) pendant la pandémie de Covid-19 pour rester solidaires et continuer à bénéficier des services et de commerces essentiels, la moitié du monde n'a toujours pas accès aux outils en ligne, les laissés-pour-compte étant pour la plupart les femmes et les filles des pays en développement, selon le patron de l'ONU. L'Union internationale des télécommunications situe l'écart à 17% entre les genres dans l'utilisation de l'Internet dans le monde. Un écart encore plus grand dans les pays les moins avancés.

Dans certaines régions, cet écart ne fait que se creuser, aggravant les inégalités entre les genres qui privent les femmes et les filles de la possibilité d'accéder à l'éducation, de trouver un emploi mieux rémunéré et de créer des entreprises. Pour Antonio Guterres, « il est essentiel de rendre ces technologies accessibles à toutes et à tous si l'on veut reconstruire des collectivités et des économies plus fortes, et ainsi relever les nombreux défis les plus pressants du monde ».

Accroître la représentation des filles et des femmes dans les technologies, dans les sciences, l'ingénierie et les mathématiques c'est « réaffirmer une égalité des chances », a déclaré le patron de l'ONU. De son côté, la directrice exécutive d'ONU-Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka, a déclaré que chaque fille a le droit d'être connectée et de jouer un rôle pour « façonner un avenir plus égalitaire, vert et axé sur les technologies, à travers un soutien à l'éducation et à la formation professionnelle, ce qui pourrait combler le fossé numérique. « Le pouvoir numérique doit être entre les mains des filles », a-t-elle plaidé. L'Unesco a indiqué que l'éducation des filles était « l'un des investissements les plus puissants que nous puissions faire pour notre avenir collectif ». Elle a souligné l'importance des applications mobiles, du leadership féminin et de l'entrepreneuriat féminin pour le développement durable, en tweeté : « Les carrières n'ont pas de sexe ».

Noël Ndong

## FORÊT

## Le Congo et l'Union européenne pour la bancarisation des recettes du bois

Les bois congolais à destination du marché européen sont soumis à un mécanisme de transparence. En plus d'un Système informatisé de vérification de la légalité et traçabilité (SIVL) que les deux parties veulent installer dans les sites d'exploitation forestière, toutes les taxes et redevances du bois vont être versées au nouveau Guichet unique de paiement.



Les parties prenantes à l'APV-FLEGT/Adiac

Au cours de la 13e session du Comité conjoint de mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire pour l'Application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (APV-FLEGT), tenue le 3 juin à Brazzaville, les autorités congolaises et la délégation de l'Union européenne (UE) en partenariat avec l'implication de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont planché sur le suivi des recommandations et la nouvelle feuille de route.

Les deux partenaires ont insisté sur la nécessité de redynamiser le Groupe de travail interministériel mis en place au niveau national pour faciliter les réformes liées à la transparence ; l'amélioration de la performance du système informatisé SIVL, ainsi que l'introduction des mesures correctives et la sélection de l'auditeur indépendant pour la gestion du logiciel informatisé.

Il ressort des échanges que des avancées majeures ont été réa-

lisées au cours de ces derniers mois par le gouvernement congolais, notamment avec l'adoption en juillet 2020 d'une loi concernant les thématiques émergentes telles que le principe de Consentement libre, informé préalable, l'APV-FLEGT et l'adaptation aux changements climatiques ; l'autorisation de l'implication des acteurs de la société civile, des communautés locales et autochtones dans les activités de conservation forestière ; la facilitation du partenariat public-privé...

En dépit de ces engagements, admettent les deux parties, la question de la transparence et de la sécurisation des recettes liées au bois n'est toujours pas satisfaite. Certaines entreprises forestières refusent de partager des informations sur leurs activités (le taux de production et le respect des exigences environnementales). Du côté des autorités congolaises, l'on peine à expliquer les écarts entre les chèques reçus par les agents forestiers et les montants communiqués par les services du

ministère des Finances.

Les parties prenantes misent sur la collaboration entre l'administration forestière, le SIVL et l'interface du guichet unique de paiement, afin d'améliorer les rendements du bois, les offres d'emploi et la diversification économique. « Notre ambition c'est de faire en sorte que l'exploitation durable de nos forêts profite aux populations locales et à l'économie nationale (...) Les sociétés forestières doivent ouvrir leurs portes, communiquer avec les autorités sur leurs activités », a lancé la ministre en charge des Forêts, Rosalie Matondo.

L'UE a annoncé qu'elle va financer quatre projets liés à la gestion et la conservation forestière à hauteur de 3,6 millions d'euros, soit environ 2,3 milliards FCFA, durant les prochains mois. « Le principal défi réside dans le plein déploiement du SIVL, qui est fondamental pour assurer la transparence escomptée dans le secteur forestier », a déclaré l'ambassadeur de l'UE au Congo, Raul Mateus Paula.

L'initiative s'intéresse enfin au développement local, à travers la lutte contre la pauvreté et la faim et l'amélioration de la résilience des communautés. La FAO jouera sa partition dans ce volet complexe du projet APV-FLEGT, a fait savoir Yannick Rasoarimanana, la représentante résidente de l'agence onusienne au Congo.

Fiacre Kombo

## COMMUNE DE BRAZZAVILLE

## Les élus locaux réfléchissent sur l'organisation du transport urbain

Le conseil départemental et municipal de Brazzaville a adopté à l'issue de sa 8ème session ordinaire, tenue du 25 mai au 4 juin à l'hôtel de ville, cinq délibérations dont trois portant sur l'institution du régime financier des collectivités locales.



Les conseillers municipaux en pleine session/Adiac

Le plénum des élus locaux a adopté le compte administratif du budget 2020, le compte de gestion du budget 2020 et approuvé le règlement du budget 2020.

« Ces trois affaires délibérées sont liées à l'application des normes édictées par la loi en matière des finances des collectivités locales notamment la loi n°30-2003 du 20 octobre 2003 portant institution du régime financier des collectivités locales », a indiqué Dieudonné Bantimba, président de l'assemblée locale de Brazzaville.

Le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville a invité les agents municipaux à « redynamiser l'administration et à opter définitivement pour une posture managériale centrée sur la performance collective ».

Au terme de leurs travaux, les conseillers municipaux et départementaux ont recommandé l'arrimage « à la bancarisation des recettes, en vue d'une meilleure traçabilité des flux financiers et la sécurisation des recettes ».

Les affaires portant sur l'organisation des transports urbains et la réglementation du secteur des jeux de hasard d'argent dans la commune de Brazzaville ont été amendées par les conseillers municipaux qui ont recommandé l'élaboration d'« une cartographie routière des transports urbains de la ville de Brazzaville et sollicité auprès du gouvernement un avant-projet de loi organisant et réglementant le secteur des jeux de hasard et d'argent en République du Congo ».

Rappelons que le conseil départemental de Brazzaville est l'assemblée d'élus, chargée de gérer les affaires de la commune. Les conseillers municipaux qui siègent au conseil municipal sont élus au suffrage universel direct.

Fortuné Ibara

## LE FAIT DU JOUR

## Abidjan, le 17 juin

L'annonce du retour en Côte d'Ivoire de l'ancien président, Laurent Gbagbo, recentre les projecteurs de l'actualité sur ce pays. Le 17 juin, jour de ce comeback que ses partisans attendaient de longue date, ouvrira une nouvelle page de l'histoire du pays de Félix Houphouët Boigny. Celle que vont encore écrire les filles et fils de cette nation en quête de réconciliation avec elle-même.

Ce que les peuples sont, c'est aussi cela : pleurer et rire. Lors de la crise postélectorale de 2010-2011, du sang, des larmes, de la sueur avaient répandu le désespoir, les Ivoiriens interrogeaient leur avenir et se demandaient ce qu'ils avaient fait au bon Dieu. Dix-Onze ans, jour pour jour, après ce saut dans l'inconnu précédé par tant de signes avant-coureurs, ils semblent tout oublier des sacrifices endurés dans les camps qui soutenaient

les deux principaux protagonistes du conflit, les présidents Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo.

Les « GOR », entendu les « Gbagbo ou rien », c'est-à-dire tout ce qui récapitule l'attachement indéfectible à l'ancien président acquitté par la Cour pénale internationale-CPI, il y a plusieurs mois, se préparent à la grande fête. Cela devra se traduire par une forte mobilisation à travers le pays. Il s'agit de saluer le retour du leader, mais aussi ce qui est considéré par les fidèles comme une victoire retentissante contre les accusations de crime contre l'humanité portées contre lui durant la crise rappelée plus haut.

Ce que ces « GOR » devraient retenir, et nous le disons sans prétention, c'est que l'on ne sort pas indemne de la CPI même quand on en a été acquitté. Etre soumis à interrogatoires multiples pendant de

longs mois, être confronté à des témoins à charge pendant une si longue période, plaider son innocence sans être toujours compris à la première, la deuxième, la troisième audience, en un mot être privé de sa liberté d'aller et venir aussi longtemps, finit par faire de vous un homme ou une femme différent de ce que vous étiez avant. Les Saintes-écritures aiment la formule : « naître de nouveau ». A moins que...

Ceci pour dire que les partisans du président Gbagbo pourront imaginer tous les scénarii d'accueil possibles pour saluer son retour, que lui-même pourrait verser une larme en foulant le sol de son pays le 17 juin. Le temps de ces célébrations passé, il se rappellera qu'il est adoré par les siens, que pour cela il a le droit d'être heureux, mais en même temps, il ne s'empêchera pas de se convaincre d'une chose et même témoigner : cer-

tains de ses compatriotes ont souffert de l'avoir porté, ou de ne l'avoir pas fait. Mais ce sont tous des Ivoiriens, ils ont besoin de paix.

N'anticipons rien des précautions d'usage que prendront les autorités ivoiriennes le jour du retour de l'ancien président. Par le passé, elles avaient fait preuve de magnanimité en élargissant son épouse, l'ex-première dame, Simone Gbagbo, et plusieurs collaborateurs du président lui-même. Il y en a beaucoup d'autres Ivoiriens, pro-Gbagbo ou pro-Ouattara, qui voudraient voir leur pays s'engager sur la voie d'une détente durable. A leurs dirigeants de la leur offrir. Même s'ils ne sont pas prêts d'abandonner la lutte pour le pouvoir politique, il est préférable que l'investissement sur ce terrain n'ait pas pour assaisonnements les vies de leurs concitoyens.

Gankama N'Siah

## ÉGLISE KIMBANGUISTE AU CONGO

# Le pasteur Benjamin Abialo, nouveau président délégué du collège exécutif national

La cérémonie d'installation de la nouvelle équipe du collège exécutif national s'est déroulée au Centre d'accueil kimbanguiste du Plateau des 15 ans sous le patronage du révérend Ntsimba Mpaka, représentant légal 1er suppléant délégué spécial du chef spirituel de l'Église kimbanguiste.

C'est depuis le 3 mai 2021, par décision du chef spirituel et représentant légal de ladite communauté religieuse, Simon Kimbangu Kiangani, que l'Église kimbanguiste en République du Congo a de nouveaux animateurs au niveau du département de Brazzaville et du collège exécutif national. Le nouveau président délégué du collège exécutif national de l'Église kimbanguiste en République du Congo, Benjamin Abialo, succède à ce poste au président Jean Timothée Biangué rappelé à Dieu en décembre 2020.

Ce collège de l'après centenaire de l'église de Jésus-Christ sur la terre par son envoyé spécial Simon Kimbangu regorge en son sein treize départements, entre autres, le département de l'évangélisation et des missions de l'église ; le département des finances et du budget ; le département de l'agriculture, élevage et de la pêche ; le département de la santé.

La représentante du préfet de Brazzaville, qui a pris acte au nom du préfet des décisions prises, a déclaré que la présente cérémonie relative à l'ins-



Le pasteur Benjamin Abialo, nouveau président délégué du collège exécutif national de l'Église kimbanguiste au Congo/Adiac

tallation du président délégué du collège exécutif national de l'Église kimbanguiste ainsi que des autres membres dudit collège de la République du Congo représente un moment important pour l'église de Jésus-Christ sur la terre par son envoyé spécial Simon Kimbangu.

Après avoir pris ses fonctions, le pasteur Benjamin Abialo a déclaré : « Je crois que le chemin est encore long, parce qu'il est important de se battre et faire de sorte que le royaume des cieux soit sur la terre comme aux cieux. J'espère que Dieu va nous conduire... Je crois qu'il faut faire de telle sorte que les fils de Dieu fassent la fierté, l'honneur et la gloire de Dieu. Nous, on ne recueillera que la bénédiction et la protection de Dieu ».

De nationalité congolaise, Benjamin Abialo, né le 31 janvier 1959, est le onzième pasteur à occuper cette fonction depuis l'installation du premier collège exécutif national de l'Église kimbanguiste au Congo en septembre 1962.

Bruno Okokana

## MUSIQUE

## « Shopamusic » promeut les artistes et leurs œuvres

Présentée récemment à Brazzaville, la plateforme congolaise de distribution musicale en numérique, « Shopamusic », souhaite contribuer à la promotion de la musique locale dans le monde entier, tout en facilitant l'achat des créations par le public.

Créée en décembre 2020 par deux jeunes rappers pontonniers, Chris O'Neil Bakalé et Précieux Sidney Obondoko, « Shopamusic » pourra tant soit peu combler le souhait des artistes congolais à vouloir pallier leur manque de visibilité sur le plan national et international. En effet, aujourd'hui la musique en ligne est devenue incontournable et les grands noms dans ce domaine comme Deezer, Spotify, iTunes ou encore Apple music ne sont pas toujours facilement accessibles et profitables pour les artistes en herbe.

« A travers Shopamusic, nous ambitionnons de placer le Congo parmi les pays leaders de vente de musique en ligne et lui donner une place de choix sur le rang mondial. Mais pour y arriver, il faudrait que les artistes congolais collaborent avec nous et que le public s'approprie cette plateforme. Tout compte fait, c'est le Congo qui gagne ! », a fait savoir Félix Bakalé, co-fondateur et co-gérant de cette plateforme.

Avec une configuration plutôt simple, Shopamusic facilite son exploitation par les visiteurs et offre entre autres la possibilité

d'écouter ou d'acheter la musique en ligne. Sa vitrine arbore les tout derniers hits du moment et parmi ceux-ci, on trouve : « Elikia » de Jay Suz, « Give me love » de Nell B, « Bo mona té » de Teddy Benzo, « Ça me chiffonne la tête » de Zina Hope, « Pagaille » de Tidiane Mario, etc. Il faut, par ailleurs, souligner que la plateforme ne se limite pas qu'aux artistes nationaux, elle se veut également une fenêtre de l'Afrique au monde. En cela, le single « Yoka » de l'artiste musicien originaire de la République démocratique du Congo Mr LMB fait partie des morceaux disponibles sur cette plateforme.

Ce qui est un peu dommage, c'est le fait que la section « boutique » ne se limite qu'à sept catégories de genre musicaux, à savoir : afro, décalé, instrumental, rumba, gospel, rap et slam. Restreint, mais pas pour tous puisque la musique sacrée et le slam y trouvent leur compte. En mi-mai, la plateforme lançait son offre d'abonnement en streaming, à des coûts accessibles à toutes les bourses. Le mode de paiement assez opérationnel s'effectue par mobile money ou par carte visa. A côté de cela, Shopamusic offre également aux utilisateurs la possibilité de



Deux fans explorant la plateforme « Shopamusic »/DR

dénicher des téléchargements entièrement gratuits.

A l'occasion de sa présentation à Brazzaville en mai dernier, les fon-

dateurs de Shopamusic ont rassuré le public que la plateforme est déjà accessible dans le monde. Pour les artistes qui concèdent de

façon non exclusive au règlement de la plateforme, leurs titres sont mis en ligne.

Merveille Atipo

## ASSAINISSEMENT

## Le Premier ministre relance l'opération "ville propre"

Arrêtée depuis un moment à cause de la crise sanitaire liée au coronavirus, l'opération «ville propre» a été relancée le 5 juin à Brazzaville par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso.



Anatole Collinet Makosso désherbant les abords du CEG Pierre-Tsiété à Ouenzé

Cette opération qui consiste à assainir les villes et villages le premier samedi du mois a été lancée en 2018 par l'ancien Premier ministre, Clément Mouamba. Deux ans plus tard, l'opération a été arrêtée à cause de la Covid-19.

Le geste posé par Anatole Collinet Makosso est certes symbolique, mais il sert à encourager la population à réintérioriser la mesure gouvernementale.

« En relançant l'opération de salubrité ce jour, qui coïncide avec la journée mondiale de l'environnement, nous réitérons la volonté du gouvernement de garantir la poursuite du travail d'assainissement des villes. Il appartient à nous les citoyens de comprendre le vrai enjeu de la mesure prise par le gouvernement, qui n'est en rien une façon de les embêter. Elle permet plutôt d'améliorer leur cadre de vie et leur santé, parce que vivre dans un environnement sain est un gage de longévité et de bonne santé », a souligné Anatole Collinet Makosso.

Le Premier ministre a appelé la population à exercer leur devoir citoyen en assainissant devant leurs parcelles.

Firmin Oyé

## AFFAIRES SOCIALES

## Relancer les centres communautaires d'entreprises rurales

Dans le cadre du projet Songhai visant à favoriser l'accès des démunis à l'entrepreneuriat rural, deux centres ont été mis en place : l'un à Otsende dans la Cuvette, l'autre à Louvakou dans le Niari. Aujourd'hui, rien ne marche comme avant.



Le centre communautaire d'Otsende dans la Cuvette

La redynamisation des activités des centres songhai d'Otsende et de Louvakou pour rentabiliser les investissements y afférents mérite un regard particulier du ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire qui a la responsabilité de les faire vivre. Avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAD), le projet avait été mis en place dans le but de permettre aux démunis d'accéder à l'entrepreneuriat rural à travers la formation des jeunes, la production et la transformation des produits d'agriculture, d'élevage et de pisciculture.

Aujourd'hui, des centaines d'hectares tant à Louvakou qu'à

Otsende sont plongés dans un état chaotique. L'herbe a poussé, les bâtiments et autres installations délabrés. « A Louvakou en février 2019 on y trouvait huit truies et trois cabris seulement », ont rappelé les sources concordantes. Alors qu'au départ le centre disposait de 10 hectares de soja récolté dont la production était estimée à 20 tonnes ; 1000 m<sup>2</sup> de maïs, 2 tonnes d'arachide gousse produite sur 2 hectares ; 3 hectares de maraîchage dont 1,5 hectare en phase de production. A l'heure où l'action gouvernementale repose essentiellement sur le développement de l'agriculture au sens large, les deux

centres devraient tourner à plein régime dans leur vocation de formation, production des filières végétales, volaille, mammifères, pisciculture, transformation agroalimentaire, transformation artisanale et énergies renouvelables.

L'assistance technique qu'avait promise la BAD dépendra sans nul doute des efforts de relance que va consentir le gouvernement. Ces centres communautaires d'incubation d'entreprises rurales s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés.

Rominique Makaya

## ENVIRONNEMENT

## Les élèves exhortés à préserver la nature

L'Association solidarité universelle monde (ASU) a lancé le 5 juin une campagne de sensibilisation sur le thème : «La restauration des écosystèmes» au Complexe scolaire Emonaya, situé dans le neuvième arrondissement, Djiri.

L'objectif est de sensibiliser les élèves des établissements publics et privés de Brazzaville à la protection de l'environnement afin de conscientiser les jeunes apprenants sur la nature.

La campagne s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'environnement organisée en partenariat avec d'autres associations. Elle se déroule du 5 au 30 juin à Brazzaville dans plusieurs établissements scolaires.

L'échange avec les élèves s'est déroulé avec le jeu de questions-réponses comme dans une salle de classe sur les notions de base liées à la protection de l'environnement.

Les membres de ces associations ont montré aux jeunes adolescents les bienfaits de la nature qui permet d'assurer leur protection et leur survie. Ils les ont exhortés



Les élèves lors de la journée de la protection de l'environnement (DR)

au respect de la nature en ajoutant qu'ils ont besoin des connaissances pour leur vie future et d'un environnement sain.

Par ailleurs, le chargé du projet de l'association solidarité uni-

verselle monde, Juska Rouveur Mikaya, envisage partager des enseignements plus approfondis avec les élèves du collège. Selon lui, l'échange portera notamment sur la géographie, l'impact de

l'environnement sur l'homme, la santé et la vie scolaire.

Avec ceux des classes de lycée, la discussion sera axée sur le thème de la journée mondiale : « La restauration des écosystèmes ».

L'idée, poursuit-il, est de sensibiliser les apprenants afin qu'ils prennent conscience de leur avenir.

Autre temps de la cérémonie a été celui du ramassage des déchets dans l'enceinte de l'établissement avec les élèves;

Notons que l'association a été créée en 2004, en France. Elle intervient à Brazzaville à travers son antenne dans le domaine de l'éducation, la protection de l'environnement, l'agriculture et la santé. Parmi les activités réalisées figurent la distribution en eau potable à la population de l'arrondissement 9 Djiri, des vivres frais pendant la période du confinement due à la pandémie du coronavirus et bien d'autres. Dans le département des Plateaux, l'association exécute un projet de l'apiculture.

Lydie Gisèle Oka

## AVIS DE RECRUTEMENT CHEZ KPMG CONGO 2021-2022-AVIS DE CANDIDATURES

KPMG recherche pour ses bureaux de Brazzaville et Pointe-Noire Trois assistants juniors en AUDIT

Nous recherchons des jeunes :

- o-Vibrants capable de fournir des services excellents à nos clients.
- o-Être enthousiaste avec un esprit inquisiteur ;
- o-Avoir des idées sur comment changer le status-quo

•Compétences techniques :

- o-Bac +3 en Audit, comptabilité, Contrôle de gestion, Finance, Informatique, Droit et Fiscalité, ou tout autre filière s'y rapprochant
- o-Maîtrise de l'expression écrite et orale en français, qualités rédactionnelles
- o-Anglais professionnel
- o-Avoir une passion pour la construction d'une

carrière en cabinet

- o-Bonne connaissance des techniques d'audit et maîtrise des normes comptables IFRS, Syscohada
- o-Bonne connaissance des outils informatiques (pack Microsoft)
- o-Être âgé de 21 ans à 25 ans

Veillez postuler avant le 10 juillet 2021 à l'adresse suivante :

Adresse physique : 4ème niveau immeuble Monte-Cristo ex-MONOPRIX au Rond-point de la gare à Brazzaville

Adresse électronique : [cg-contact@kpmg.cg](mailto:cg-contact@kpmg.cg)

Contact téléphone : 05 530 50 67

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés

### IN MEMORIAM

5 Juin 1997-5 Juin 2021, 24 ans, jour pour jour, ce fût ! au matin de la guerre du 5 juin 1997, que l'affreuse nouvelle de la tragique disparition de notre époux, père et bien aimé Faustin Ondzienga, « Zeus » pour les intimes nous parvenait, victime innocente d'une cruauté injuste de la guerre.

En ce triste et douloureux jour où nous commémorons ta tragique disparition qui étreint nos cœurs, et en reconnaissance de tes bienfaits, de ton immense amour, bonté et les doux instants agréables passés ensemble, la veuve Ondzienga née Charlotte Ingoba, sa fille aînée Josianne Odzienga et tous les enfants Ondzienga prient tous ceux qui t'ont connu et aimé de ne cesser d'avoir une pensée pieuse pour toi.

Cher époux, Papa ! grand Faustin, homme de grand cœur auprès de Dieu où tu as rejoint ton père Ohanga et tes aïeux, sois-rassuré que tu es irremplaçable et inoubliable.

Pour recommander l'âme de Papa Faustin Ondzienga, entre les mains de Dieu Tout-Puisant, des messes seront dites en sa mémoire du samedi 5 juin au lundi 7 juin 2021, à 6h15, en l'église Saint-Esprit de Mougali.

Que toutes les âmes des victimes de la tragédie de la guerre du 05 juin 1997, reposent en paix par la miséricorde de Dieu !

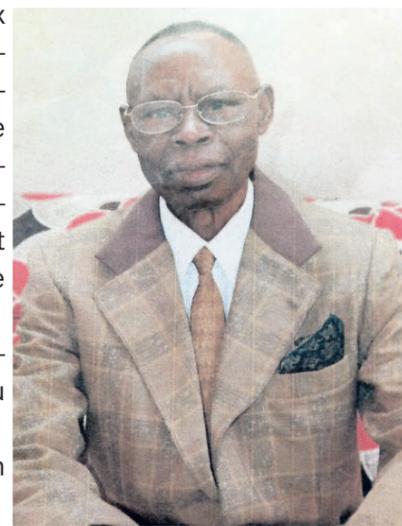


### NÉCROLOGIE

Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Batamio Germain, Diakabana Victor, Tchikebi Dieu-donné, Talakanda Urbain, la famille Kahunga et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père Biyoudi Léon, survenu le dimanche 23 mai 2021 à Brazzaville.

Le deuil se tient au n° 259 de la rue Loufou au Plateau des 15 ans, non loin du marché.

L'inhumation aura lieu le mercredi 9 juin au cimetière Samba Alphonse.



La famille Hossié a la profonde douleur d'annoncer aux parent, amis et connaissances le décès de leur sœur Hossié Marguerite, survenu à Brazzaville le jeudi 3 juin 2021. La veillée mortuaire se tient au 20 Nkeni Talangai



UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)

LES DÉPÊCHES

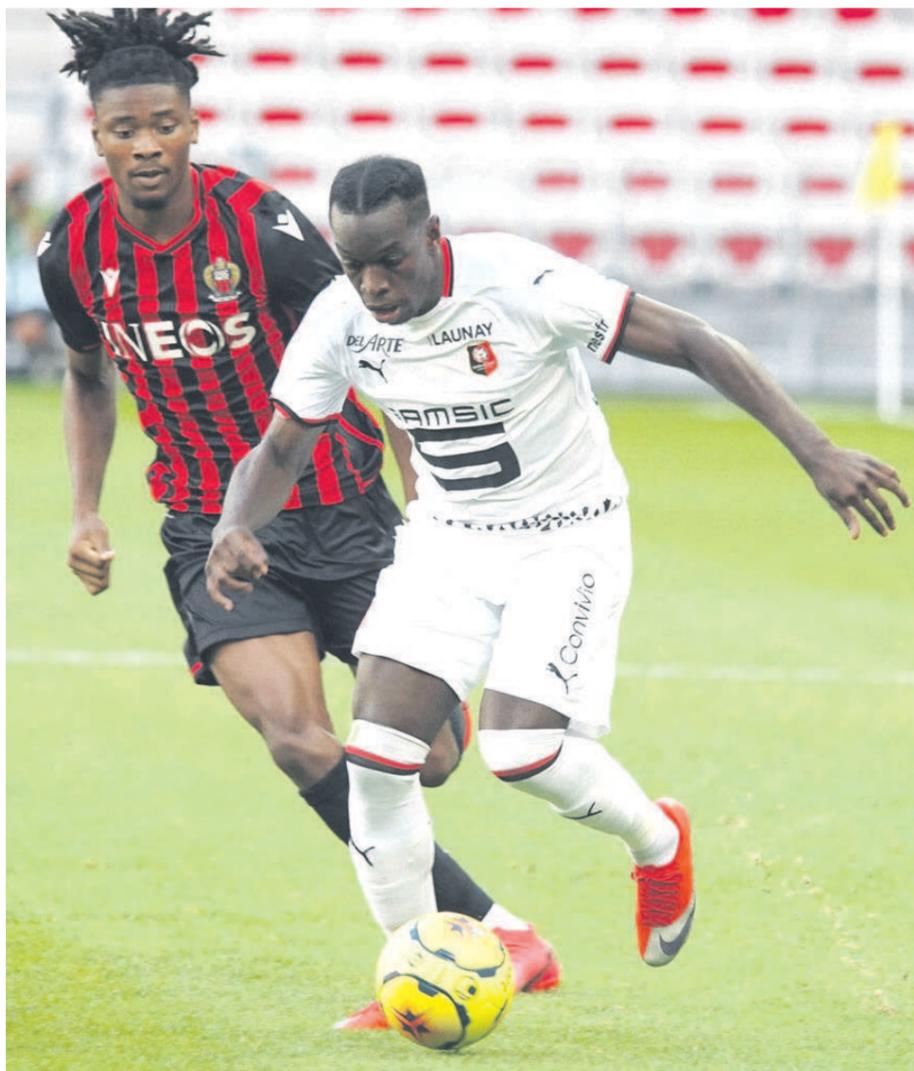
## FOOTBALL

# Le bilan de la saison des Congolais de la diaspora en Ligue 1

La saison 2020-2021 est terminée. Après l'heure des podiums, ou des relégations, vient l'heure du bilan des Congolais évoluant en Ligue 1 française.

## Faitout Maouassa, 22 ans, défenseur latéral, gaucher

Avec la qualification, en juin 2020, de Rennes pour la Ligue des champions, cette saison devait être celle de la confirmation pour l'ancien Nancéien et son club.



Las, miné par les blessures, Faitout Maouassa a connu une année de galère. Après un bon début de championnat (4 matches, 1 passe décisive), il se blesse à la cheville et rate 7 rencontres de Ligue 1 et les 3 premières rencontres de C1. A son retour, il doit faire face à l'émergence de Truffer et est victime d'une luxation de l'épaule, en fin de match face à Lorient, le 20 décembre. C'est finalement Adrien Truffer qui prend le poste, puisque le Franco-Congolais ne débute que 5 rencontres de L1 en 2021 (13 au total sur la saison).

S'y ajoutent 1 match de Coupe de France et 2 apparitions en Ligue des champions. En équipe nationale, le champion d'Europe U17 et U19 a disputé l'Euro U21 : avec 5 titularisations, dont le quart de finale perdu face aux Pays-Bas.

Auteur d'un sauvetage sur sa ligne, il est fautif sur l'égalisation néerlandaise. Un match à l'image de sa saison, en dents de scie.

A un an de la fin de son contrat, il pourrait changer d'air pour redonner de l'élan à sa carrière.

## Warren Tchimbembé, 24 ans, milieu offensif, droitier

Recruté par le FC Metz en juillet 2020, pour 4 ans, le natif de Gonesse a fait ses débuts en Ligue 1, timidement, en septembre face à Lille. Ensuite, quelques entrées en jeu, quatre titularisations, comme milieu offensif excentré, pour un total de 15 apparitions et 487 minutes de jeu (et 1 match de Coupe de France).

Coupé dans son élan en mars, par une opération du ménisque, celui qui avait inscrit 3 buts la saison précédente en Ligue 2, devra donc s'affirmer davantage dans le groupe messin la saison prochaine.

## Chrislain Matsima, 19 ans, défenseur central, droitier

Le natif de Nanterre a découvert la Ligue 1, cette saison, sous le maillot de son club formateur. Apparu à 11 reprises (dont les quarts et demi-finales de la Coupe de France), avec 3 titularisations en Ligue 1, il a montré des qualités défensives, avec ses 1m93, et une qualité de relance.

Matsima, lié à l'ASM jusqu'en juin 2025, est un habitué des sélections de jeunes françaises (U16, U17, U19 et maintenant U20).

## Loris Mouyokolo, 20 ans, défenseur central, droitier

Au club depuis l'âge de 7 ans, Loris Mouyokolo a intégré, sur la pointe des pieds, dans le groupe pro des Merlus, qui ont arraché le maintien lors de l'ultime journée.

Après avoir participé à 7 des 9 journées de National 2 avec la réserve, il a ensuite disputé 18 minutes de jeu contre le PSG le 16 novembre. S'y ajoutent 9 convocations en Ligue 1, sans jouer, et 2 titularisations en Coupe de France lors des 3e et 4e tours.



Son contrat a été prolongé en novembre et court désormais jusqu'en 2023. Le grand (1m93) va devoir accroître son temps de jeu pour continuer sa progression : à Lorient ou ailleurs, dans le cadre d'un prêt ? Et pourquoi pas en sélection congolaise, contrairement à son oncle Steven, dont l'histoire avec les Diables rouges n'a jamais abouti ?

Kévin Mouanga, 20 ans, défenseur central, droitier

Titulaire à huit reprises lors des huit premières journées du championnat de National 2 (12 buts encaissés, 3 victoires, 3 nuls et 2 défaites) avant l'arrêt de la compétition lié au Covid-19, le capitaine de la réserve du SCO a terminé la saison avec 3 convocations chez les pros.

Resté sur le banc lors des trois dernières journées de Ligue 1, doit-il y voir un message pour la saison prochaine ? En mai 2020, le grand défenseur (1m91) avait signé son premier contrat professionnel.

## Trey Vimalin, 20 ans, gardien, droitier

Formé au PSG, Trey Vimalin a débuté sa deuxième saison rémoise le 12 septembre, en étant titularisé lors de la 5e journée. Son bilan est finalement de 5 matches joués, 8 buts encaissés, 1 clean-sheet, 3 défaites et 2 nuls.

Comme tous les joueurs des réserves, sa saison a été tronquée par le Covid-19, mais le portier d'1m90 a terminé la saison par deux convocations en équipe première, lors des 23e et 36e journées, sans pour autant entrer en jeu. Un signe pour la saison prochaine ?

Déjà pré-convoqué face au Sénégal en mars dernier, le natif d'Ancenis devrait découvrir



l'équipe nationale du Congo lors du stage d'Antalya, la semaine prochaine.

## Beni Makouana, 18 ans, attaquant

Recruté en octobre 2020, Beni Makouana a signé un contrat de 5 ans avec Montpellier. Un pari sur l'avenir contrarié par la suspension des championnats amateurs. Opéré de l'épaule en février, le jeune international congolais a dû se contenter d'entraînements avec le groupe de Michel Der Zakarian.

A l'ancien joueur des Diables noirs de tirer son épingle du jeu lors de la préparation estivale pour grappiller du temps de jeu la saison prochaine. A moins que le club préfère miser sur un prêt en division inférieure.

Camille Delourme



LE CONGO VU DU MONDE, LE MONDE VU DU CONGO



**1<sup>ÈRE</sup> CHAÎNE MONDIALE DES DEUX CONGO !**

DISPONIBLE

EN FRANCE	EN AFRIQUE
 #449	LES BOUQUETS <b>CANAL+</b> CANAL 334

 (+242) 06 600 92 99




+337 51 11 81 34


direction.cdirect@gmail.com


CDIRECT OFFICIEL


CDIRECT.TV



## APPEL D'OFFRES

Unité d'appel d'offres: SOCIETE NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO(SONOCC)

Marchandises soumises à appel d'offres: **10,000 tonnes de gypse**

Numéro d'appel d'offres : SONOCC/AO/002

Date d'émission d'appel d'offres : 3 juin 2021

La société nouvelle des ciments du Congo a lancé un appel d'offres public pour la fourniture de gypse et de services. Les soumissionnaires désireux de faire appel à la concurrence peuvent obtenir des informations supplémentaires et vérifier les informations spécifiques du projet auprès des services suivants.

**Contact :** Wang zixuan

**Adresse :** bâtiment de bureau de CRBC

**Téléphone :** 0242-044696752

**E-mail:** WZXxavier@163.com

### REMERCIEMENTS

Très touchés par la sympathie et le soutien multiforme manifesté à leur égard lors du décès le 5 mai 2021 à Pointe-Noire de Saturnin Zoba, agent Bolloré, la famille Zoba et frères Brice, Yvon Olive, Emeline Michelle, Serges Servais, Gabrielle Sandrine et Harold Vivien ainsi que la famille Bouya et la veuve Bénédicte Bouya adressent aux parents, amis et connaissances leurs vifs remerciements et expriment leur profonde gratitude. Priez, souriez, pensez à lui.



### NÉCROLOGIE

La grande famille de l'unité territoriale de la circulation routière de Brazzaville informe les amis et connaissances du décès du sous-lieutenant Iloki Aimé César, survenu le 30 mai 2021 à Brazzaville. Le deuil se tient au n°34 de la rue Maloukou à Talangaï (marché Massa). L'inhumation est prévu pour le vendredi 11 juin 2021.



## POINTE-NOIRE

## Le conseil départemental et municipal aura bientôt son propre siège

L'assemblée locale de Pointe-Noire aura d'ici peu son propre siège, l'annonce a été faite il y a quelques jours pendant la 12<sup>e</sup> session ordinaire dite administrative dudit conseil.

Le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire est un espace économique chargé de la planification du développement dans l'ensemble du département à travers les communes.

Malheureusement, ce conseil n'a jamais disposé de siège pouvant permettre à ses membres de travailler dans des conditions requises. Aujourd'hui, les différents conseillers qui siègent à cet hémicycle ont manifesté l'envie de travailler dans un siège digne de ce nom.

Ainsi, pendant la 12<sup>e</sup> session ordinaire qui a permis à cette assemblée locale de déclarer l'année 2022 année du premier centenaire de la création de la ville océane, les conseillers ont eu à traiter différents sujets parmi lesquels figurent en bonne place, la réactivation des accords de jumelage de la ville de Pointe-Noire et d'autres villes, ainsi que la construction du siège du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire. D'après le communiqué final sanctionnant les travaux dudit conseil, la construction de ce siège sera considérée comme la plus grande réalisation du centenaire. Un rêve qui tend à devenir une réalité. Notons que le comité mis en place pour la bonne tenue de cette activité a été appelé à réfléchir, entre autres, sur le choix de la place du centenaire, ainsi que sur l'implication des entreprises de la place et des personnes ressources.

Hugues Prosper Mabonzo

## HUMEUR

## Quand des « cas » discréditent les tests et concours !

Le commun des mortels appelle par « cas » des situations honteuses qui se créent lors du déroulement des tests et concours favorisant ainsi certains candidats non méritants. Cela s'expliquerait soit par un trafic d'influence ou bien par la mise en jeu d'argent. Quelle aberration !

Malgré quelques petits glissements des calendriers dus aux causes sanitaires et/ou économiques, les mois de juin ou de juillet voire même de septembre sont le plus souvent des importants moments au cours desquels des candidats affrontent des différents tests, concours et examens de toute nature. Face à ces déviances sociales qui s'apparentent aux anti-valeurs notoires, deux questions nous viennent à l'esprit : « Alors que constate-t-on lors du déroulement de ces évaluations ? ». « Et pourquoi organise-t-on des tests et concours ? ». Réponses : les tests, concours et examens sont organisés pour sélectionner les candidats méritants, autrement dit ceux qui font valoir leurs connaissances lors de ces évaluations.

Ainsi, le vrai problème ici c'est celui de la réussite de certains candidats non-méritants à cause des trafics d'influence ou du marchandage de leur réussite. C'est une triste réalité, mais sournoise, puisque nombreux sont des parents de certains candidats qui condamnent haut et fort cette façon de faire des gestionnaires et organisateurs des tests et concours. Cette réalité étant vécue, puisqu'elle est là, nous pousse à affirmer sans hésitation que les tests et concours surtout professionnels font fi des principes élémentaires rigoureux et objectifs d'évaluation tels que : bonnes et meilleures notes, meilleurs classements ou rangs, donc la compétence au détriment des critères subjectifs notamment des ramifications amicales, parentales, la vente des places sur la liste d'admission, le trafic d'influence, faire composer une tierce personne à la place du candidat réel et autres.

Ce constat amer, affirmons-le sans langue de bois, se justifie par un cursus aléatoire de certains candidats pourtant admis aux tests et concours, mais qui échouent brillamment dans des écoles et instituts qui leur sont destinés. Oui sur ces questions, il y a des exemples qui parlent d'eux-mêmes, car dans ces écoles et Instituts, certains n'arrivent même pas à atteindre la note de redoublement et ils sont simplement renvoyés. Et l'on se demande, comment ont-ils fait pour « réussir » à ces tests. Quelle honte !

Ces « niveaux au rabais » constatés dans des écoles de formation, instituts professionnels et d'autres milieux de façonnement intellectuel donnent raison aux parents « pleurnichards » des candidats malheureux recalés lors des tests qui ne cessent d'affirmer qu'il y a de plus en plus une certaine légèreté et un laisser-aller dans l'organisation de ces tests et concours. Cela est tout simplement dû à la non-application des textes et circulaires qui empêchent et arrêtent ces comportements qui n'honorent pas tous ceux qui affectionnent ces égarements sociaux. Ils sont là présents lors des dites évaluations, ces acteurs inconscients, irresponsables et malintentionnés.

Ce phénomène social dit « cas » tend à devenir une réalité sociale têtue ancrée dans nos mœurs. Il faut donc vite l'éradiquer à travers la force des textes et lois qui organisent des tests et concours. Donnons donc la chance à tous les candidats en évitant le trafic d'influence et le marchandage des places sur la liste des admis lors des tests et concours. Suivez mon regard !

Faustin Akono

## BAIE DE LOANGO

## La nouvelle délimitation de la future aire maritime protégée adoptée

Les parties prenantes du projet ont manifesté leur adhésion lors d'un atelier de concertation approfondie sur la délimitation cartographique et les superpositions des usages pour la création de la première aire marine protégée (AMP) du pays. L'atelier a récemment eu lieu au siège de la préfecture du Kouilou.

Autorités locales, directeurs départementaux et acteurs du secteur privé concernés, représentants de la société civile et des communautés locales ont pris part, le 28 mai, audit atelier. Le projet création de la première AMP est une initiative conjointe du gouvernement congolais et du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Les deux parties ont signé le 27 avril 2017 un accord de coopération pour protéger les richesses biologiques exceptionnelles de la Baie de Loango, zone qui attire en effet plusieurs espèces animales parmi lesquelles quatre espèces de tortues marines (tortues luth, tortue imbriquée, tortue olivâtre et tortue verte) et 153 espèces de poissons, a indiqué Marcellin Agnagna, coordonnateur du Projet de création de l'AMP.

L'ensemble de ce projet doit permettre de protéger la Baie de Loango (conservation et gestion durable des écosystèmes), de mettre en place une base de données spécifique, de développer les activités génératrices de revenus des communautés riveraines et de valoriser le site historique de la route des esclaves à travers des activités touristiques. Ouverte par Désiré Ondongo Bamboli, secrétaire général du département du Kouilou, l'atelier

de concertation a eu comme objectif d'examiner et d'adopter la nouvelle délimitation et de susciter l'intérêt de tous pour des partenariats éventuels pour la gestion de cette zone. Celui-ci a été organisé en conformité avec la loi n°37-2008 sur la faune, et les aires protégées qui exigent que « la réalisation d'études de base (référéncement) ainsi que la participation, dès sa conception, de toutes les parties prenantes qui sont concernées par la gestion de la future aire protégée à travers des concertations publiques ou restreintes ».

Les participants à l'atelier ont suivi la présentation technique du Projet de création de l'Aire marine protégée de la baie de Loango et les progrès réalisés (par Marcellin Agnagna) et du processus de cartographie participative approfondie de l'AMP et des limites provisoires (par le consultant-cartographe, Gaspard Lembé). Après concertation (échange, travaux en groupe, restitution des résultats), les parties prenantes du projet ont adopté la nouvelle délimitation et formulé des recommandations.

En effet, adoptées, le 18 décembre 2019 lors du premier atelier de concertation publique au siège de la préfecture du Kouilou, les limites provisoires de l'AMP

ont été redéfinies en fonction des nouvelles données scientifiques et techniques obtenues après un travail de cartographie participative approfondie. Ainsi de 65000 hectares au départ, la superficie de cette zone, allant de la Pointe-indienne à l'embouchure du Bas-Kouilou, a été réduite à 49.994 hectares. Elle est constituée d'une zone marine de 45.486 hectares et d'une zone terrestre de 4458 hectares. La nouvelle délimitation prend en compte la superposition des usages et l'occupation des espaces dans la zone. La création de l'aire marine protégée constitue un véritable avantage pour le département du Kouilou : « La création de l'aire marine de la baie de Loango est appelée à positionner notre département au premier rang de la conservation des écosystèmes et de la biodiversité au Congo, avec 4 aires protégées, sur les 18 que compte le pays, couvrant une superficie totale de 745.944 hectares, soit 18, 46% de la superficie totale de conservation du Congo. Il s'agit là d'un avantage écologique indéniable, au regard des défis liés à l'urgence des changements climatiques qui préoccupent actuellement l'humanité », a estimé Désiré Ondongo Bamboli.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## VIE DES PARTIS

## DPC milite pour la représentativité territoriale

Le coordonnateur du parti Debout pour le Congo (DPC), Vivien Manangou, a déclaré, à l'occasion d'une conférence de presse qu'il a animée le 31 mai à Pointe-Noire, que dans dix ans ce parti sera le mieux structuré au Congo.

S'exprimant à l'occasion de ces retrouvailles, Vivien Manangou a énuméré quelques instruments qui permettront à sa formation d'être le mieux structuré du Congo dans les dix prochaines années. Ainsi il a cité la représentativité de son parti sur l'ensemble du territoire national, la participation de celui-ci aux différentes consultations électorales, la proximité du parti vers le peuple. « La représentativité, la participation, et la proximité sont les trois instruments qui permettront à DPC d'être le parti le mieux structuré au Congo dans dix ans », a-t-il déclaré.

Pour l'orateur, ce parti appartient à l'opposition populaire constructive, une opposition qui veut que le Congo réussisse. Un parti que l'on considère comme le rassemblement des personnes lucides, de tous ceux qui pensent que le Congo est confronté aux problèmes scolaires, sanitaires et économiques.

Le parti DPC est un jeune parti



Vivien Manangou face à la presse

créé avant la fin de l'année 2020, il se veut ambitieux pour le Congo. Il est caractérisé par quelques principes cardinaux, notamment l'anti tribalisme ; la lutte pour la bonne gouvernance ; la souveraineté de l'Etat congolais et autres. Ce parti prône également le dualisme idéologique partant sur le principe qu'il n'y a pas dans le cadre des Etats africains un par-

ti de gauche ou de droite. Il fait partie d'un dualisme idéologique à la fois libéral et socialiste adapté aux réalités du terroir.

Son siège fédéral à Pointe-Noire est situé dans le troisième arrondissement Tié-Tié, ce parti prévoit élargir à l'avenir sa représentativité nationale à travers d'autres départements du Congo.

Séverin Ibara

## FÉCOFOOT

## Un code d'éthique en préparation pour répondre aux exigences de la Fifa

Les membres des commissions spécialisées de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ont désormais la mission de doter la structure d'un code d'éthique conformément aux exigences de la Fédération internationale de football association (Fifa).



Jean Guy Blaise Mayolas remettant les documents au président des commissions Adiac

Les présidents des commissions d'éthique, de recours et de discipline, élus avec leurs membres lors de la dernière assemblée générale ordinaire de la Fécofoot tenue le 22 mai à Pointe-Noire, sont officiellement investis dans leurs fonctions le 3 juin à Brazzaville.

Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fécofoot, a remis à chaque président de commission les documents de travail, entre autres, les statuts et règlements de la Fécofoot, tout en leur précisant les objectifs à atteindre dans les jours à venir, notamment doter la Fécofoot d'un code d'éthique conformément aux exigences de la Fifa.

« Nous avons un grand problème en ce qui concerne la commission juridique de la Fécofoot. Nous n'avons pas de code d'éthique parce qu'aujourd'hui la Fifa demande à chaque fé-

dération d'élaborer son code d'éthique. Nous devons mettre en place une commission. Nous avons déjà le code éthique de la Fifa et celui du Cameroun. Nous allons vous les remettre au temps opportun pour que vous puissiez vous en inspirer. Vous allez mettre en place une commission qui travaillera sur ces documents pour que nous ayons un code d'éthique de la Fécofoot », a-t-il déclaré.

Le président de la Fécofoot a également souhaité que soit mise en place une commission de dix personnes pour diligenter le processus. Car, en dehors du code d'éthique, la Fécofoot a aussi l'obligation de réactualiser son code de discipline devenu caduc. « Toutes les trois commissions doivent travailler ensemble pour essayer d'aller vite. Le moment venu, les

présidents des commissions devront se réunir pour mettre en place une autre commission de dix personnes. Nous avons au moins un mois pour élaborer un document qui sera soumis à l'appréciation de la Fifa », a-t-il expliqué.

« La Fifa a décidé de prendre les choses en main. Elle est en train de mettre en place son propre tribunal pour éviter que nous fassions toujours recours au Tribunal arbitral du sport. Il nous a été envoyé un document dans lequel on demande à chaque fédération surtout à vous les présidents des commissions qui veulent postuler pour être membres de ce tribunal de se faire connaître. Il y a cependant des critères à remplir », a précisé le président de la Fécofoot.

James Golden Eloué

## ATHLÉTISME

Les 22<sup>e</sup> Championnats d'Afrique officiellement annulés

Après plusieurs reports, la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) a annoncé l'annulation de la vingt et deuxième édition des championnats d'Afrique d'athlétisme qui devrait se tenir du 23 au 27 juin 2021 au Teslim Balogun Stadium de Lagos, au Nigeria.



Franck Elemba risque de manquer les Jeux olympiques/DR

Véritable coup dur pour les athlètes africains, en général, qui comptaient sur cette compétition pour se mettre en jambes et décrocher leur ticket pour les Jeux olympiques, prévus du 23 juillet au 8 août 2021, à Tokyo, au Japon.

La plus grande rencontre des athlètes africains n'aura plus lieu, à cause du contexte sanitaire marqué par la pandémie de Covid-19. Cette étape importante vers les Jeux olympiques de Tokyo avait déjà été reportée de 2020 à 2021 pour la même cause. Après maints rebondissements, le Nigeria, qui avait déjà accueilli la précédente édition, en 2018 à Asaba, a préféré renoncer à abriter la 22<sup>e</sup> édition des championnats d'Afrique d'athlétisme, reprogrammée du 23 au 27 juin.

Ces Championnats d'Afrique étaient initialement prévus en juin 2020 à Oran, en Algérie. Face à l'expansion de la pandémie et à des retards à Oran, les autorités algériennes et la Confédération africaine d'athlétisme avaient envisagé une délocalisation à Alger pour la fin juin avant de renoncer.

Notons qu'il y avait, en effet, des athlètes du continent africain déjà qualifié(e)s pour Tokyo et qui comptaient sur ce rendez-vous continental pour se préparer. Et il y avait aussi ceux et celles n'étant pas encore qualifié(e)s et qui espéraient décrocher leur billet pour le Japon, à travers cette compétition, à l'instar du célèbre lanceur de poids Congolais Franck Elemba.

Rude Ngoma

## RÉFLEXION

## Mieux protéger le Golfe de Guinée

Tout indique aujourd'hui que la vaste zone maritime appelée Golfe de Guinée deviendra dans les années, les décennies à venir l'un des espaces les plus empruntés et donc les plus stratégiques du globe terrestre. S'étendant du Nigeria à l'Angola, il est tout à la fois un lieu de passage incontournable pour le commerce mondial et un point d'accès essentiel à l'ensemble du Bassin du Congo dont les ressources naturelles sont encore très largement inexploitées et qui sera demain, du fait de leur mise en valeur, l'un des marchés les plus attractifs du continent africain. Deux atouts qui confèrent à cette partie du monde de grands avantages parmi lesquels figure en bonne place l'intérêt des investisseurs dont les regards se tournent de plus en plus vers lui, mais qui lui posent également de sérieux problèmes notamment la montée de la piraterie qui menace de plus en plus directement les navires empruntant cette voie ma-

ritime.

De ce double constat, que les observateurs de la scène internationale détaillent avec de plus en plus de précisions et que les grandes puissances inscrivent désormais en bonne place dans leurs réflexions sur l'évolution à venir du monde dans lequel nous vivons, naît la conclusion suivante : tout doit être fait, entrepris aujourd'hui pour protéger le Golfe de Guinée, moderniser ses ports grands et petits, accroître sa capacité d'accueil des navires de plus en plus nombreux qui l'empruntent, développer les voies de communication qui relient l'espace maritime aux vastes territoires de l'Afrique centrale. Autrement dit contribuer de façon décisive à l'émergence de cette partie du continent qui se dessine et sur laquelle misent dès à présent tous les Grands de ce monde, la Chine en particulier qui a bien mesuré l'importance de cet enjeu et joue

un rôle décisif dans la construction des grandes infrastructures de communication.

Le Congo, qui a su s'imposer au fil du temps comme un trait d'union incontournable entre le Bassin du Congo et le Golfe de Guinée grâce au port en eaux profondes de Pointe-Noire, à la ligne du CFCO, à l'autoroute qui relie Pointe-Noire à Brazzaville puis monte vers le cœur de l'Afrique centrale, le Congo donc occupe une place essentielle dans le processus historique qui fera du Bassin du Congo, dans les prochaines décennies, l'une des régions les plus prospères et donc les plus attractives du monde. Le président Denis Sassou N'Guesso l'a bien compris qui a placé ce grand dessein au cœur de sa stratégie comme l'ont démontré, ou plutôt confirmé les engagements pris tout au long de la dernière campagne électorale : des engagements au sein desquels figurent en bonne place

l'édification du point route-rail qui reliera demain Brazzaville et Kinshasa, le développement de la zone industrielle de Maloukou, l'extension de la cité de Kintélé et l'ouverture de l'Université panafricaine qui porte son nom.

Dans ce contexte général, il va de soi que la protection du Golfe de Guinée devient un enjeu majeur pour les Africains bien sûr, mais également pour les nombreuses, très nombreuses nations qui désirent à juste titre resserrer leurs liens avec cette partie de l'Afrique. Un enjeu d'une portée telle que les dirigeants de l'Afrique centrale devraient en prendre acte lors d'un Sommet qui les réunirait pour débattre des dispositions à prendre collectivement dans ce contexte. Exactement comme ils l'ont fait il y a trois ans, à Oyo, lorsqu'ils décidèrent de créer le Fonds Bleu du Bassin du Congo dont le rôle dans la protection de la nature s'avère dès à présent décisif.

Jean-Paul Pigasse